JOURNAL EN FRANÇAIS FACILE

Massacre au Liban / Marins bloqués à Ormuz / Des reptiles à la frontière indienne...

????? 09/04/2026 - 20:51

?? :

À l'écoute de RFI. Il est 16 heures en temps universel, 18 heures à Paris, 19 heures à Beyrouth.

Le Journal en français facile.

Adrien Delgrange.

Bonjour à toutes et à tous.

Ravi de vous retrouver pour une nouvelle édition du Journal en français facile.

Nous sommes le jeudi 9 avril.

Journée de deuil national au Liban. Les Libanais sous le choc, après le carnage d'hier. Plus de 200 morts, 1 000 blessés, victimes de frappes israéliennes.

Un massacre au Liban qui remet en cause, plus largement, le cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran. On apprend, à l'instant, que le Premier ministre israélien souhaite engager des négociations directes avec le Liban.

Ailleurs sur la planète. Des reptiles pour garder la frontière. L'Inde envisage très sérieusement d'utiliser des serpents et des crocodiles pour surveiller sa frontière et stopper l'immigration clandestine. Nous serons en ligne avec notre correspondant à New Delhi.

Et puis, enfin, en France. Il n'est pas facile de passer de la version papier à la version numérique pour les démarches administratives. C'est ce qui ressort d'un rapport détaillé, dans un instant, par Sylvie Koffi.

Le Premier ministre pakistanais dénonce « l'agression continue d'Israël contre le Liban ». Le chancelier allemand met en garde contre un « échec du processus de paix » à cause de l'attaque israélienne d'hier au Liban. L'Union européenne, elle, remet en cause ses accords avec Israël après le bombardement « disproportionné », hier, sur le Liban. Nombreuses sont, donc, les réactions internationales. Hier, l'armée israélienne s'est déchaînée sur plusieurs sites à travers le Liban : 100 frappes en l'espace de dix minutes, au moins 254 morts, selon un bilan encore évolutif. Dans le centre de la capitale, Beyrouth, les dégâts sont considérables, comme en témoigne Charbel El Cherif. C'est un réalisateur libanais. Il est francophone. Il était proche des bombardements. Il raconte.

« J'ai jamais vu ça de ma vie. Une des journées les plus sanglantes et destructives depuis le début de la guerre. Même depuis 2024. C'est hallucinant de voir qu'un État qui dit qu'il se protège pilonne, détruit, massacre sans

ordres d'évacuation dans des endroits qui n'ont jamais été touchés, qui ne sont pas actifs militairement par le Hezbollah. Un massacre, quoi. »

Si Israël annonce bombarder, de nouveau, le Liban aujourd'hui, on apprend, par ailleurs, que le Premier ministre israélien veut engager « des négociations directes » avec son voisin du nord, « dans les plus brefs délais », précise Benjamin Netanyahu. Des négociations qui porteraient sur le désarmement du Hezbollah.

Au premier jour de ce fragile accord de cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran, les premiers bateaux chargés de pétrole ont franchi, hier, le détroit d'Ormuz. Un passage au compte-gouttes. Des centaines de navires sont encore immobilisés dans le Golfe. À leur bord, près de 20 000 marins bloqués. Nicolas Feldmann a pu joindre un marin indien bloqué sur un cargo.

Depuis l'annonce d'un cessez-le-feu, Mohit n'entend plus le bruit des missiles et des bombardements. Cet Indien de 23 ans est bloqué avec quatre autres compatriotes à bord d'un cargo iranien. Et, jusqu'à présent, les frappes d'Israël et des États-Unis l'empêchaient de quitter le port.

« Quand la guerre a commencé, notre bateau se trouvait au Koweït. Mais les autorités portuaires nous ont dit qu'elles n'acceptaient pas de navires iraniens. On a donc été obligés de repartir vers l'Iran. Et, là, ça fait 30 jours qu'on est bloqués. On est à quai, dans le même port. On ne peut pas prendre la mer. Donc, on reste tout simplement à bord du bateau. »

À bord de ce bateau, l'équipage est, tout de même, ravitaillé en eau et en nourriture. Mais, impossible, pour le moment, de fuir l'Iran.

« Le propriétaire du bateau m'a fait comprendre qu'il n'y avait aucun vol et que la situation était trop dangereuse pour partir. Il m'a dit : "Tu peux rester sur le navire, c'est mieux pour toi." Depuis, j'envoie des messages au gouvernement. "S'il vous plaît, aidez-nous à quitter l'Iran. Beaucoup d'Indiens sont ici. Faites quelque chose pour nous. On veut tous rentrer en Inde." »

Mohit ne croit pas que le cessez-le-feu puisse durer. Trump, dit-il, parle de la fin de la guerre tous les deux à cinq jours. Mais, plus le temps passe, plus la situation est dangereuse.

Un sujet de Nicolas Feldmann dans le journal en français facile.

RFI. À Paris, 18 h 05.

Le Journal en français facile.

L'idée peut paraître absurde, voire saugrenue, mais elle est bien sérieuse. L'Inde envisage de lâcher des serpents et des crocodiles le long de sa frontière avec le Bangladesh. Manière, pour les autorités, de lutter contre l'immigration clandestine – lutter contre le passage illégal d'êtres humains entre les deux pays. Le récit à New Delhi d'Abdoollah Earally.

Ce projet atypique est envisagé sur 175 kilomètres de zones marécageuses entre l'Inde et le Bangladesh. Une frontière fluviale impossible à clôturer, où New Delhi veut lâcher des serpents et des crocodiles pour créer un rempart naturel effrayant. Pour l'analyste de défense Aadi Pathikrit, cette solution répond, avant tout, à un défi logistique.

« C'est une sorte d'innovation, d'improvisation. En fait, il y a des endroits où il n'y a pas de barrières métalliques. Ce sera un élément de plus dans des dispositifs de surveillance. »

Malgré l'utilisation de capteurs haute technologie et de drones, la police des frontières indienne peine à stopper les passages clandestins et le trafic de bétail, notamment. New Delhi explore, donc, une méthode de dissuasion hors du commun. Une barrière composée de serpents et de crocodiles. Mais ce projet soulève, déjà, de nombreuses questions dans les médias régionaux.

Une commentatrice s'interroge. Comment un serpent pourra-t-il distinguer un migrant d'un habitant ? Pour les acteurs locaux, l'introduction de ces prédateurs menacerait directement la sécurité des riverains et l'économie vitale des rivières. Abdoollah Earally, New Delhi, RFI.

Dans l'actualité, également. Emmanuel Macron est au Vatican, à partir d'aujourd'hui. Une visite officielle qui va durer deux jours, pendant laquelle le président français doit s'entretenir avec le pape Léon XIV. Ce sera demain. Des entretiens qui porteront, notamment, sur

les moyens de régler les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient.

L'actualité en France, ce sont, aussi, les démarches administratives qui, parfois, ne se font plus sur papier, mais sur support numérique. On parle là de dématérialisation des services publics. Alors, avec un peu de recul, cette dématérialisation a des effets négatifs pour les usagers. C'est ce que nous allons voir avec vous, Sylvie Koffi. Bonjour.

Bonjour.

Dans son rapport annuel, rendu public aujourd'hui, la Défenseure des droits s'alarme d'une dégradation de l'accès aux droits des usagers.

Une dématérialisation qui augmente, c'est-à-dire que toutes les formalités administratives se passent sur internet. Il faut être équipé d'un portable ou d'un ordinateur et ça touche tous les domaines de la vie

quotidienne. Un exemple : dans le secteur de la santé, la prise de rendez-vous se fait exclusivement sur internet et c'est un véritable casse-tête pour certains patients. Ces personnes qui ne savent pas bien utiliser un ordinateur se retrouvent, le plus souvent, en rupture de soins.

Un autre exemple avec vous, Sylvie Koffi : la situation des étrangers pour renouveler leur titre de séjour.

Alors, le titre de séjour – c'est-à-dire ce qui permet de rester légalement dans un pays qui n'est pas le sien – en préfecture, fini les guichets en ayant une personne physique. Les démarches se font uniquement sur la plateforme l'Anef, c'est-à-dire l'administration numérique pour les étrangers en France. Dans ce rapport, la Défenseure des droits, Claire Hédon, dénonce une plateforme « constamment saturée » – c'est-à-dire que les demandes sont trop nombreuses. Selon elle, ce sont des milliers de personnes qui sont, chaque année,

placées malgré elles en situation irrégulière, alors qu'elles avaient précédemment un titre de séjour.

Merci beaucoup, Sylvie Koffi pour toutes ces précisions. Vous pouvez retrouver toutes ces informations, quand vous le souhaitez, sur notre site internet : rfi.fr.

À la page sport. Quelques résultats de tennis. Aux Masters 1000 de Monte-Carlo, Alexander Bublik s'est qualifié, aujourd'hui, pour les quarts de finale, comme le Brésilien Joao Fonseca ou encore l'Allemand Alexander Zverev.

L'heure de parler football, avec vous, Olivier Pron. Bonjour.

Bonjour, Adrien. Bonjour à tous.

Alors, quand il n'y a plus de Ligue des champions, on parle de quoi ?

Eh bien, on parle du prix Marc-Vivien Foé, dites donc. On va révéler, dans quelques minutes, dans quelques secondes, la liste des onze finalistes pour ce prix qui récompense, vous le savez, Adrien, le meilleur joueur africain de Ligue 1.

Merci beaucoup, Olivier Pron. Radio Foot Internationale tous les jours de la semaine, juste après le Journal en français facile.

À demain, pour une nouvelle édition.